

RESTEZ À L'AFFÛT DE CE QUI SE PASSE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ ! ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE !

Pour rester informé au sujet des activités et nouvelles de la Municipalité, inscrivez-vous à l'infolettre en cliquant sur le lien **INFOLETTRE** en haut à droite sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité. Vous recevrez chaque semaine des nouvelles fraîches concernant les activités à venir et autres messages d'intérêt public.



Consultez également la page **FACEBOOK** de la Municipalité pour plus d'information sur les activités.

CLUB DE MARCHÉ

Tous les mercredis matin, le groupe de marche de Mille-Isles se rassemble pour une randonnée. Peu importe votre âge, cette activité **GRATUITE** est accessible à tous et apporte de multiples bienfaits à votre corps. De plus, les chiens sociables en laisse sont les bienvenus pour certaines randonnées.



Toute personne intéressée doit contacter madame Ginette Mayer par téléphone ou par texto au 514 971-7496 pour valider l'horaire des prochaines semaines.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

L'évènement Défi château de neige est de retour du **10 janvier au 14 mars 2022** et la Municipalité de Mille-Isles invite ses citoyens à y participer en grand nombre. Les personnes intéressées doivent construire un château, se prendre en photo avec leur œuvre et déposer la photo dans la section « **Inscription** » sur le site Internet « **Défi château de neige** » avant le 14 mars 2022. Pour de plus amples informations, visitez le site Internet « Défi château de neige ».



CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

Le conseil local du patrimoine aimerait enrichir ses archives. Que ce soit des photos, des vidéos ou des articles patrimoniaux qui ont marqué notre histoire. Nous vous invitons à remplir le **formulaire de don d'archives** disponible sur le site Internet de la Municipalité et à nous le remettre avec vos archives à l'hôtel de ville ou, si vous préférez, vous pouvez les transmettre à Ginette Mayer par courriel à mayerlauzon@yahoo.ca.

CAFÉ PARTAGE



Les paniers de fruits et de légumes à bas prix offerts par l'organisme Café Partage sont distribués tout au long de l'année. Ils sont livrés à l'hôtel de ville un jeudi sur deux et vous avez le choix entre trois formats différents : **le petit à 12 \$, le moyen à 16 \$ et le gros à 22 \$.**

Pour plus d'information, contactez madame Darina Bélanger à dbelanger@mille-isles.ca ou au 450 438-2958, poste 2610. Le service est **OFFERT À TOUS**, n'hésitez pas à vous inscrire.

Prochaines livraisons 2022

- 20 janvier
- 3 février
- 17 février
- 3 mars
- 17 mars
- 31 mars
- 14 avril





PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

LES DÉFIS DU BUDGET MUNICIPAL 2022

Cette année, dans le contexte de la reprise économique, le conseil municipal s'est fixé comme objectifs de préparer un budget réaliste permettant d'améliorer les services, voire en ajouter, et de limiter l'augmentation des taxes foncières. Les défis à surmonter pour atteindre ces objectifs ont encore une fois été nombreux, en commençant avec les coûts trop élevés pour le déneigement des chemins municipaux qui font en sorte que le budget alloué à l'enlèvement de la neige représente toujours une grande portion des dépenses prévisionnelles avec 13 %. Nous nous attendons aussi à des hausses importantes de la part de nos fournisseurs avec une augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de 5,1 % au mois d'octobre 2021 pour la grande région de Montréal. De plus, la Municipalité devra entamer dès l'an prochain le remboursement du règlement d'emprunt estimé à 980 000 \$ pour le projet de réfection du chemin Tamaracouta. Il s'agit donc d'un montant additionnel d'environ 85 000 \$ en capital et intérêt qui devra être déboursé annuellement pour les quinze (15) prochaines années.

La Municipalité a également subi une hausse de 2,39 % du taux obligatoire de la Sûreté du Québec, tout comme celui de la MRC d'Argenteuil avec 11,81 %, et ce, en raison d'une augmentation majeure de la valeur foncière uniformisée qui est attribuable à un facteur comparatif de 1,25 pour Mille-Isles en 2022. Sommairement, ce facteur comparatif indique que les propriétés de Mille-Isles possèdent, en moyenne, une valeur marchande de 25 % supérieure à l'évaluation foncière imposable sur laquelle la Municipalité se base pour la taxation. Ainsi, nous pouvons déjà prévoir que l'équilibrage du prochain rôle triennal, dès 2024, apportera une forte hausse des valeurs foncières.

Pour 2021, la Municipalité avait réussi à maintenir le même taux de taxation de base qu'en 2020 en recevant une aide financière de 137 868 \$ du gouvernement du Québec pour atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances municipales. Toutefois, cette aide financière n'est pas récurrente et constitue un revenu important en moins par rapport à l'année dernière.

Au cours de l'année 2020, le conseil municipal avait pris la décision d'instaurer des taux variés de taxation en fonction de deux catégories d'immeubles : les immeubles résiduels et les immeubles non résidentiels (INR). La catégorie des INR est essentiellement composée des commerces alors que la catégorie des immeubles résiduels comprend tous les autres immeubles, notamment les immeubles résidentiels, les terrains vacants et les secteurs agricoles et forestiers. Un immeuble peut appartenir aux deux catégories, dépendamment de ses activités. Les INR qui sollicitent généralement plus de services municipaux que les immeubles résiduels auront un taux de 2 % supérieur à la catégorie résiduelle en 2022.

Dans l'année qui vient, nous poursuivrons notre travail de mise à niveau des infrastructures municipales et de bonification des services offerts, sans pour autant affecter la situation financière de la Municipalité. Il s'agit là d'un défi auquel toutes les municipalités rurales québécoises font face puisqu'elles doivent composer avec les responsabilités accrues qui leur sont conférées depuis que le gouvernement provincial leur a confié le rôle de « gouvernement de proximité ». Conséquemment, nous nous engageons à demeurer proactifs et créatifs en tirant parti des programmes d'aide financière et des autres possibilités de financement afin d'accroître le pouvoir d'achat de chaque dollar de taxe investi.





PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2022

En contextualisant ces différents défis, on peut comprendre que les dépenses de la Municipalité ont considérablement augmenté en 2022, notamment en raison de l'IPC établi à 5,1 % et de la hausse des quotes-parts à la MRC. Malgré tout, tous les services ont fait les efforts nécessaires pour freiner leurs dépenses dans le budget 2022. À preuve, l'ajout de ressources spécialisées en urbanisme et environnement justifie la seule augmentation budgétaire significative, alors que le service de l'administration présente une baisse attribuable à une éventuelle réorganisation de la structure administrative.

Les affectations des réserves financières qui nous permettent d'équilibrer le budget ont également diminué avec une baisse de 6,87 %, totalisant 25 055 \$ de moins que l'an passé. Principalement composées du fonds de roulement et des surplus accumulés, ces réserves financières ne comprennent plus l'aide financière du gouvernement du Québec qui a été affectée en 2021. Par conséquent, cette façon de faire démontre clairement que nous demeurons vigilants et réalistes face à notre situation financière.

Au niveau de la répartition des dépenses, c'est encore le budget des travaux publics qui est le plus élevé avec 26 % des charges prévues en 2022. Ce budget associé au service du transport comprend les coûts liés à l'entretien du réseau routier et des infrastructures municipales. Sont également inclus la signalisation, l'éclairage ainsi que les contrats accordés pour le déneigement, le balayage des routes et le contrôle de la poussière sur les surfaces en gravier. Les mises aux normes d'infrastructures, telles que les réparations majeures qui sont requises annuellement, figurent dans le budget d'investissement et ne sont pas comprises dans le budget de fonctionnement. Les budgets de santé environnementale (hygiène du milieu) et d'urbanisme ont tous deux considérablement augmenté en 2022, de sorte que le budget de l'urbanisme représente 9 % du total des charges et le budget de la santé environnementale figure dorénavant à 10 % des dépenses globales. Par ailleurs, ces augmentations illustrent bien la volonté du conseil à favoriser davantage l'environnement dans l'immédiat.

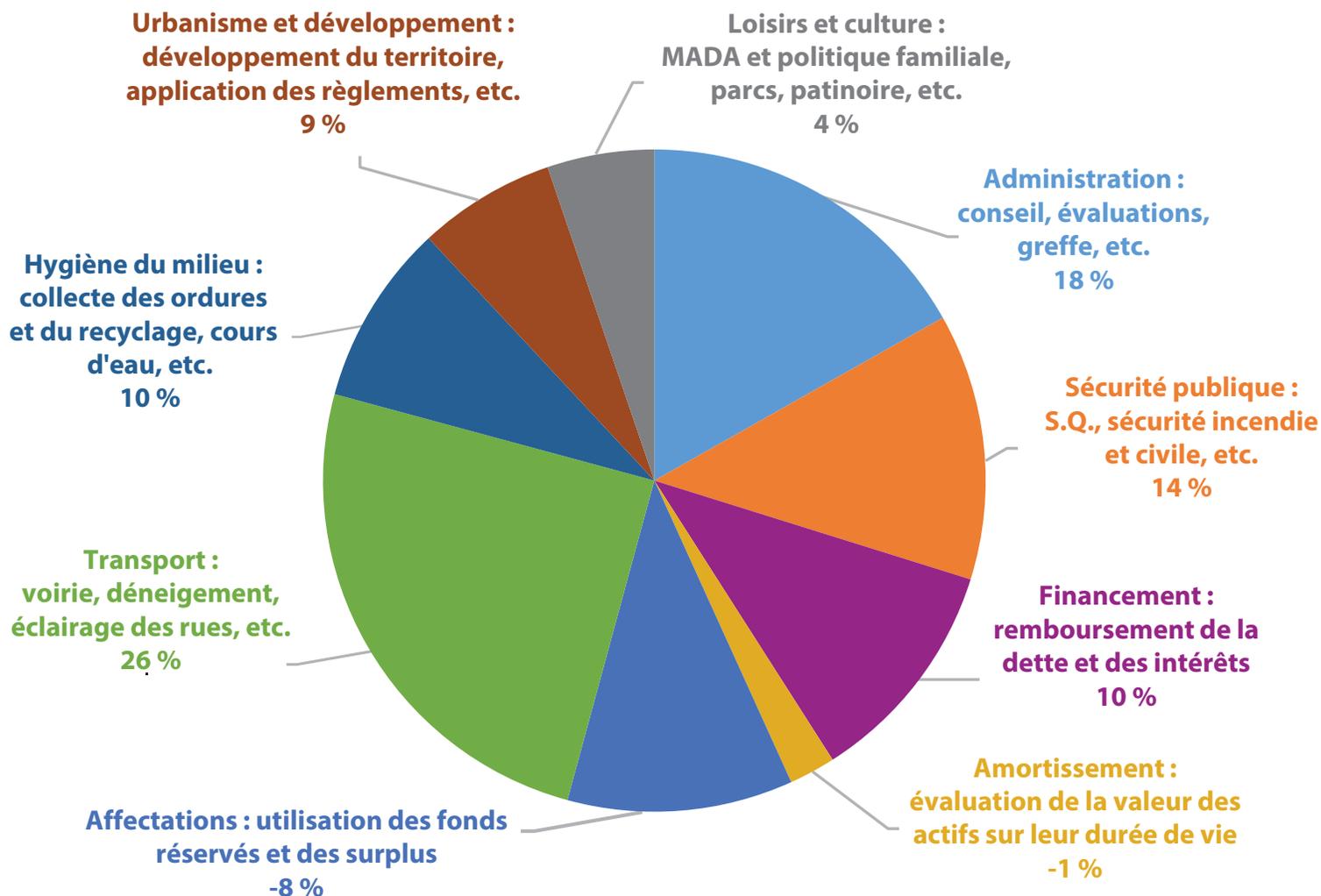
DÉPENSES PAR SERVICE	BUDGET	
	2021	2022
Administration : conseil, évaluations, greffe, etc.	768 787 \$	748 779 \$
Sécurité publique : S.Q., sécurité incendie et civile, etc.	582 283 \$	593 970 \$
Transport : voirie, déneigement, éclairage des rues, etc.	1 058 743 \$	1 070 858 \$
Hygiène du milieu : ordures, recyclage et compostage, cours d'eau, écocentre, etc.	390 583 \$	400 085 \$
Urbanisme et développement : développement du territoire, application des règlements, etc.	293 118 \$	379 598 \$
Loisirs et culture : MADA et politique familiale, parcs, patinoire, événements, etc.	158 510 \$	153 448 \$
Financement : remboursement de la dette et des intérêts.	412 411 \$	403 323 \$
Amortissement : évaluation de la valeur des actifs sur leur durée de vie.	(83 131) \$	(56 682) \$
Affectations : utilisation des fonds réservés et des surplus.	(364 757) \$	(339 702) \$
TOTAL	3 216 547 \$	3 353 678 \$



PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SERVICE



Également, une augmentation du budget de la sécurité publique peut s'expliquer par la quote-part pour la sécurité publique de la MRC d'Argenteuil qui est passée de 11 576 \$ en 2021 à 19 271 \$ en 2022, soit 66 % plus élevée que l'an dernier, ainsi qu'à un plus grand budget consacré aux salaires des pompiers. Il est à noter que la baisse de 31,82 % par rapport à l'an passé du budget des amortissements est attribuable au fait que nous avons moins de projets d'investissement prévus en 2022, ce qui n'a aucun impact sur les budgets de fonctionnement. Tout en essayant de limiter les dépenses au maximum, la Municipalité recherche également des possibilités d'accroître ses revenus et de minimiser ses pertes.

Comme elle l'a fait dans les années antérieures, la Municipalité profitera de programmes d'aide financière pour la sécurité publique et pour l'amélioration du réseau routier.





PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

L'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sera notamment utilisée pour la réparation de plusieurs chemins locaux qui ont été négligés au cours des dernières années en raison des projets de réfection d'envergure, ce qui permettra de bonifier considérablement leur durée de vie. Les recettes provenant, entre autres, des programmes d'aide financière et des transferts gouvernementaux représentent 14 % des recettes totales.

Le recouvrement des taxes non payées est également important. En 2021, la Municipalité a été en mesure de récupérer plus de 50 000 \$ de taxes non payées et continuera à travailler avec les contribuables pour faire en sorte que tous aient la possibilité de régler leurs taxes dues. Finalement, l'instauration des taux variés de taxation en fonction des catégories d'immeuble permet de récupérer approximativement 5 800 \$ en 2022.

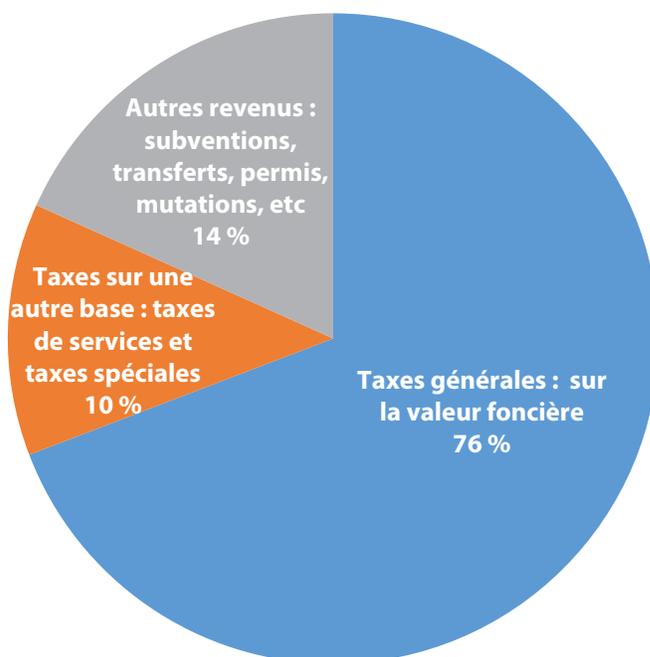
Le budget triennal

Le budget triennal identifie les projets d'infrastructures sur une période de trois ans (2022, 2023 et 2024). Il précise également le mode de financement de chaque projet et le nombre d'années nécessaires pour mener à terme les projets les plus importants.

En 2022, la Municipalité prévoit investir 750 491 \$ dont 502 641 \$ est dédié à l'amélioration du réseau routier pour mettre aux normes plusieurs chemins municipaux et procéder à l'asphaltage des nouveaux chemins du projet de prolongement de la Montée du Pont-Bleu qui devrait être financé par une taxe sectorielle à l'intention des nouveaux résidents. Les 247 850 \$ restants sont respectivement pour renouveler le matériel informatique, acheter de l'équipement essentiel au Service de la sécurité incendie, réaménager le bâtiment et le terrain du Maple Grove, réorganiser convenablement le parc Hammond-Rodgers et réparer les fissures et le drain de la patinoire extérieure en y ajoutant une surface multisaison. Parmi tous ces investissements, 361 798 \$ seront subventionnés, 175 000 \$ seront financés par emprunt à long terme via une taxe sectorielle, 109 687 \$ seront issus du budget des opérations et 104 006 \$ proviendront des affectations des réserves financières et fonds réservés.

REVENUS	BUDGET	
	2021	2022
Taxes générales : sur la valeur foncière résiduelle / non-résidentielle	2 418 726 \$	2 544 090 \$
Taxes sur une autre base : taxes de services et taxes spéciales	348 725 \$	334 826 \$
Autres revenus : subventions, transferts, permis, mutations, etc.	449 097 \$	474 762 \$
TOTAL	3 216 547 \$	3 353 678 \$

SOURCES DE REVENUS





PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

BUDGET TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024

BUDGET TRIENNAL/ TRIENNIAL BUDGET	2022	2023	2024	TOTAL 2022-2023-2024			
IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses totales / Total expenses	Subvention - Surplus / Grant - Surplus	Financement / Financing	Taxe foncière / General taxes
ADMINISTRATION							
Parc informatique / Computer equipment	12 650 \$	6 000 \$	6 130 \$	24 780 \$			24 780 \$
Aménagement du 1262, chemin de Mille-Isles (borne de recharge, aménagement extérieur, étagères, meubles d'entreposage) / Landscaping of 1262 Mille-Isles Road (charging station, landscaping, shelves and storage furniture)		6 000 \$		6 000 \$	1 200 \$		4 800 \$
Acquisition de terrain vente pour taxes / Land acquisition sale for tax							
Hôtel de Ville / Town Hall							
TOTAL	12 650 \$	12 000 \$	6 130 \$	30 780 \$	1 200 \$		29 580 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY							
Aménagement du 400, chemin de Mille-Isles / Landscaping of 400 Mille-Isles Road		400 000 \$	800 000 \$	1 200 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	
Parc informatique (réseau et poste informatique) / Computer equipment (network and computer equipment)							
Bornes sèches / Dry hydrants							
Machinerie - véhicule / Machinery - vehicle							
Appareils respiratoires / Breathing apparatus							
Équipement de sauvetage (tenue de protection, défibrillateur, panier de sauvetage) et génératrice / Fire rescue equipment (protective gear, defibrillator, rescue basket) and generator	20 200 \$	10 000 \$	10 000 \$	40 200 \$			40 200 \$
Équipement de communication / Communication equipment							
TOTAL	20 200 \$	410 000 \$	810 000 \$	1 240 200 \$	600 000 \$	600 000 \$	40 200 \$
TRANSPORT							
Réfection majeure de différents chemins (TECO) / Major repair of various roads (TECO)	327 641 \$	171 734 \$	450 000 \$	949 375 \$	746 875 \$		202 501 \$
Réfection majeure de différents chemins (PIIRL) / Major repair of various roads (PIIRL)		489 854 \$	950 000 \$	1 439 854 \$	1 079 891 \$	359 964 \$	
Pavage du prolongement de la Montée du Pont Bleu (taxe sectorielle) / Paving of the Montée du Pont Bleu extension (sector tax)	175 000 \$			175 000 \$		175 000 \$	
Améliorations du garage municipal / Improvements to the municipal garage							
Parc informatique et communication (radios et réseau informatique garage) / Computer and communication equipment (radios and network equipment garage)							
Véhicules / Vehicles		75 000 \$		75 000 \$	12 000 \$		63 000 \$
Machinerie, équipement et outillage / Machinery, equipment and tools							
TOTAL	502 641 \$	736 588 \$	1 400 000 \$	2 639 229 \$	1 838 766 \$	534 964 \$	265 501 \$
HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONMENTAL HEALTH							
Travaux au cours d'eau sans nom / Work on unnamed watercourse							
PGMR - Investissements / PGMR - Investments							
TOTAL							
URBANISME / URBANISM							
Machinerie et outillage / Machinery and tools							
Ameublement bureau / Office furniture							
TOTAL							
LOISIR ET CULTURE / LEISURE AND CULTURE							
Infrastructure loisirs, culture et salle communautaire (bancs, balançoires et tables) / Recreation, culture and community hall infrastructure (benches, swings and tables)							
Maple Grove - Mise à niveau / Maple Grove - Upgrade	150 000 \$			150 000 \$	150 000 \$		
Sentiers forestiers récréatifs / Recreational forest trails		550 000 \$		550 000 \$	550 000 \$		
Parc Hammond-Rodgers / Hammond-Rodgers Park	10 000 \$			10 000 \$	10 000 \$		
Patinoire extérieure (réparations et surface multisaison) / Outdoor rink (repairs and multi-season surface)	55 000 \$			55 000 \$	55 000 \$		
Projet d'habitation pour personnes en perte d'autonomie / Housing project for people in loss of autonomy							
TOTAL	215 000 \$	550 000 \$		765 000 \$	765 000 \$		
GRAND TOTAL	750 491 \$	1 708 588 \$	2 216 130 \$	4 675 209 \$	3 204 966 \$	1 134 964 \$	335 281 \$



PATROUILLE CANINE A. ROY

1 800 950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

SOS TRAVAUX PUBLIC

1 855 960-0699





PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

L'IMPACT SUR VOS TAXES

Le budget 2022 présente une augmentation de 3,91 % du taux de taxe foncière de la catégorie résiduelle (taux de base), et une augmentation de 4,41 % du taux de taxation de la catégorie non résidentielle récemment instaurée. Une baisse de dix (10) dollars par unité de logement est également incluse sous la colonne « Déchets & recyclage », principalement en raison de la croissance des compensations de RECYC-QUÉBEC. Pour la propriété moyenne de Mille-Isles, l'augmentation totale des taxes municipales se situe donc entre 3,05 % et 3,18 %. Le tableau suivant simule les estimations des taxes pour diverses évaluations de propriétés, en excluant les INR cependant.

SIMULATION DE TAXES 2022 / TAX SIMULATION												
	Taux / Rate	2021			Taux / Rate	2022			Augmentation en \$ / Increase in \$	Augmentation totale en pourcentage / Total percentage increase	Augmentation au niveau de la taxe foncière seulement / increase in property tax only	
Taxes foncières générales / General tax rate	0.6482 \$				0.6723 \$							
Sécurité publique / Public Safety	0.0837 \$				0.0847 \$							
QP MRC & évaluation / MRC & Evaluation	0.0988 \$				0.1061 \$							
TOTAL DU TAUX / TOTAL RATE	0.8306 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total	0.8631 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total				
Évaluation municipale / Municipal Assessment												
80 000	664 \$	25 \$	225 \$	914 \$	690 \$	25 \$	215 \$	930 \$	16 \$	1.73%	3.91%	
100 000	831 \$	25 \$	225 \$	1 081 \$	863 \$	25 \$	215 \$	1 103 \$	22 \$	2.06%	3.91%	
124 700	1 036 \$	25 \$	225 \$	1 286 \$	1 076 \$	25 \$	215 \$	1 316 \$	30 \$	2.36%	3.91%	
150 000	1 246 \$	25 \$	225 \$	1 496 \$	1 295 \$	25 \$	215 \$	1 534 \$	39 \$	2.58%	3.91%	
200 000	1 661 \$	25 \$	225 \$	1 911 \$	1 726 \$	25 \$	215 \$	1 966 \$	55 \$	2.87%	3.91%	
250 000	2 077 \$	25 \$	225 \$	2 327 \$	2 158 \$	25 \$	215 \$	2 398 \$	71 \$	3.05%	3.91%	
300 000	2 492 \$	25 \$	225 \$	2 742 \$	2 589 \$	25 \$	215 \$	2 829 \$	87 \$	3.18%	3.91%	
350 000	2 907 \$	25 \$	225 \$	3 157 \$	3 021 \$	25 \$	215 \$	3 261 \$	103 \$	3.28%	3.91%	
371 200	3 083 \$	25 \$	225 \$	3 333 \$	3 204 \$	25 \$	215 \$	3 444 \$	110 \$	3.31%	3.91%	
400 000	3 322 \$	25 \$	225 \$	3 572 \$	3 452 \$	25 \$	215 \$	3 692 \$	120 \$	3.35%	3.91%	
450 000	3 738 \$	25 \$	225 \$	3 988 \$	3 884 \$	25 \$	215 \$	4 124 \$	136 \$	3.41%	3.91%	
500 000	4 153 \$	25 \$	225 \$	4 403 \$	4 315 \$	25 \$	215 \$	4 555 \$	152 \$	3.46%	3.91%	
550 000	4 568 \$	25 \$	225 \$	4 818 \$	4 747 \$	25 \$	215 \$	4 987 \$	168 \$	3.49%	3.91%	
600 000	4 984 \$	25 \$	225 \$	5 234 \$	5 178 \$	25 \$	215 \$	5 418 \$	185 \$	3.53%	3.91%	
650 000	5 399 \$	25 \$	225 \$	5 649 \$	5 610 \$	25 \$	215 \$	5 850 \$	201 \$	3.56%	3.91%	
700 000	5 814 \$	25 \$	225 \$	6 064 \$	6 042 \$	25 \$	215 \$	6 281 \$	217 \$	3.58%	3.91%	
750 000	6 230 \$	25 \$	225 \$	6 480 \$	6 473 \$	25 \$	215 \$	6 713 \$	233 \$	3.60%	3.91%	
800 000	6 645 \$	25 \$	225 \$	6 895 \$	6 905 \$	25 \$	215 \$	7 144 \$	250 \$	3.62%	3.91%	
850 000	7 060 \$	25 \$	225 \$	7 310 \$	7 336 \$	25 \$	215 \$	7 576 \$	266 \$	3.64%	3.91%	
900 000	7 476 \$	25 \$	225 \$	7 726 \$	7 768 \$	25 \$	215 \$	8 007 \$	282 \$	3.65%	3.91%	
950 000	7 891 \$	25 \$	225 \$	8 141 \$	8 199 \$	25 \$	215 \$	8 439 \$	298 \$	3.66%	3.91%	
1 000 000	8 306 \$	25 \$	225 \$	8 556 \$	8 631 \$	25 \$	215 \$	8 871 \$	314 \$	3.67%	3.91%	





PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Édition janvier 2022

EN CONCLUSION

Le budget 2022 a été établi afin de minimiser l'impact de l'augmentation des dépenses sur le contribuable tout en garantissant des services de qualité. Le conseil a clairement indiqué son désir de maintenir une qualité de vie abordable pour tous les contribuables et continue de rechercher des opportunités d'augmentation des revenus afin de réduire le fardeau fiscal des citoyens.

Toutes les questions concernant le budget sont les bienvenues et peuvent être adressées par courriel à la direction générale de la Municipalité à questions@mille-isles.ca.

PAIEMENT DE TAXES 2022

Compte tenu du contexte actuel et pour offrir un répit aux contribuables, le conseil municipal a pris la décision de conserver le même nombre de versements que l'année 2021. Ainsi, la plupart des citoyens pourront acquitter leurs taxes 2022 en six (6) versements.

Premier versement : 25 février 2022

Deuxième versement : 22 avril 2022

Troisième versement : 17 juin 2022

Quatrième versement : 12 août 2022

Cinquième versement : 7 octobre 2022

Dernier versement : 2 décembre 2022

Les contribuables de Mille-Isles sont invités à privilégier le paiement des taxes municipales selon les modes de paiement suivants :

- Par service bancaire téléphonique ou électronique ;
- Par chèque postdaté transmis par la poste ;
- Par téléphone avec une carte de crédit ;
- En personne au bureau municipal.

Notez que vous pouvez **planifier vos six paiements** en remplissant le **formulaire d'autorisation de carte de crédit** disponible sur le site Internet de la Municipalité et au bureau municipal.

PAIEMENTS PAR INTERNET

Plusieurs institutions financières offrent le service de paiement par Internet. Vous devez utiliser le numéro de référence pour paiement apparaissant sur votre compte de taxes, aussi appelé numéro de matricule. Celui-ci est composé de 16 chiffres excluant le F et les espaces. Toutefois, il est important de suivre les instructions données par votre institution financière. **ATTENTION** : Le numéro de matricule est différent pour chaque compte reçu. Il faut identifier chaque compte par son matricule respectif. De plus, il est de votre responsabilité de vérifier si nous avons bien reçu le ou les paiements.

